

Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 76 (1979)
Heft: 4

Rubrik: Assemblée des délégués 1979

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 26.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ASSEMBLÉE DES DÉLÉGUÉS 1979.

Rapport présidentiel de la SAR pour l'exercice 1978 lors de l'assemblée des délégués du 17 mars 1979

Restaurant de Beaulieu à Lausanne

Messieurs les membres d'honneur, Messieurs les invités, Messieurs les délégués, chers collègues apiculteurs.

Une fois de plus, nous devons faire le bilan d'une année écoulée et transcrire par des mots nos impressions du résultat final d'une année apicole qui laissera bien des souvenirs mitigés.

Pour la postérité, nous ne pouvons passer sous silence les faits essentiels qui ont marqué cette année de grâce 1978. Il est agréable de constater combien le génie de l'homme a transformé notre planète par le développement des télécommunications. Par ces dernières, il n'existe plus aucune complication pour connaître dans l'heure qui suit l'événement qui se déroula aux antipodes. Les déplacements, spécialement par les airs, ne posent plus aucun problème à celui qui, dans un temps record, doit se rendre à New York ou Tokyo. Et pourtant le pétrole, source de confort et d'indépendance pour la plupart des pays industrialisés, est une source d'énergie qui ne sera pas inépuisable. La frénésie des années folles 1965-1973 ne sera plus qu'un souvenir et aucun homme responsable et sensé ne peut penser rétablir ce genre de vie. Il y a lieu de s'adapter, de travailler en souhaitant que dans la concorde et la compréhension, nous puissions découvrir un dénominateur commun pour une vie tout de même valable.

Pour le monde apicole, nous n'avons jamais pu avoir des prétentions disproportionnées, bien au contraire, nous sommes soumis à des règles ancestrales. A l'instar des hommes de la terre, les apiculteurs ne peuvent forcer leur destin, les saisons, le déroulement de ces dernières dicte leur travail. Toutes vellétés d'indépendance en cherchant à frauder sont vouées à un échec certain. Et reconnaissons que la soumission volontaire à cet état de fait donne naissance à une philosophie que chaque apiculteur acquiert au cours de sa belle carrière apicole.

Nous revenons avec empressement à notre société et spécialement à son activité durant l'année écoulée. Qu'il me soit permis de relever la situation actuelle de la défunte Centrale des miels. Avant de repartir sur de nouvelles bases, il est nécessaire de jeter un regard sur le travail de nos anciens. Dès les années 1950-1954 tous

les responsables de notre société étaient conscients de l'utilité, de la nécessité d'un centre d'achat du miel aux apiculteurs afin de le stocker et de le remettre sur le marché au moment opportun. En 1954 le Comié de la SAR avec à sa tête notre vénéré président d'honneur M. Paul Meunier, secondé efficacement par un secrétaire aussi dévoué que compétent, notre ami à tous, M. Paul Zimmermann, ainsi que leurs collègues, jetaient les bases d'une Centrale des miels en collaboration avec l'USAR, groupement qui au départ souhaitait que son mandat soit de durée limitée. Cette Centrale qui débutait avec beaucoup d'enthousiasme avait à sa tête M. Arthur Loup, de La Tour-de-Trême. Celui-ci fut remplacé par M. Louis Voutaz de Sembrancher avec comme membre du Comité notre distingué membre d'honneur SAR, M. Georges Chassot. En 1961 M. Louis Roulet de Fontaines prenait la relève à la présidence. Nous ne pouvons passer sous silence les soucis, les angoisses de nos prédécesseurs qui en 1960 affichaient un stock, après la magnifique récolte de l'année 1959, de quelque 65 000 kilos de miel. Les interventions à Berne auprès des instances fédérales restaient sans réponse. Les années passent, l'USAR qui si longtemps a soutenu nos efforts, s'appête à renoncer, non par fatigue ou malentendu, mais ses moyens financiers ont une limite. Au début de 1968, le président Roulet qui depuis 7 ans lutte contre vents et marées, donne des signes de fatigue, mais aura encore une grande satisfaction en faisant de cette Centrale des miels un partenaire au sein de la FVAV. Relevons encore la grande compréhension du président de cette dernière, feu M. Mettraux, qui comprit très bien le magnifique rôle des abeilles pour l'arboriculture romande.

Dès 1969 M. Otto Schmid présidera aux destinées de cette organisation avec comme collaborateurs MM. Georges Paréaz, Léon Allaman et Marcel Jordan. Ce Comité homogène et dynamique se dévoua sans compter et en collaboration avec le comité SAR spécialement son président M. Robert Bovey parvint à négocier l'excédent 1973 de quelque 220 tonnes de miel. Je m'en voudrais de ne pas relever également la précieuse collaboration de M. Louis Matthey, gérant à Gland. Qu'il me soit permis de formuler à l'égard de ceux qui ont œuvré pour le bien de cette Centrale mes remerciements les plus chaleureux.

Aujourd'hui nous changeons de cap, mais dans des conditions des plus favorables. Un seul vœu à formuler: que chaque apiculteur conscient de ses responsabilités observe les règles les plus strictes d'honnêteté pour la livraison d'une marchandise de premier choix.

Notre journal lui aussi a vécu bien des tribulations ; aujourd'hui où nous commençons un deuxième siècle d'existence nous ne pouvons ignorer combien ce précieux collaborateur a rempli sa belle mission. Il serait fastidieux de relever par le menu la magnifique étape de ce siècle, où le rayonnement de ce journal a franchi de nombreuses frontières. Relevons l'abnégation de son fondateur Edouard Bertrand et ne manquons pas d'exprimer notre gratitude à l'ancien rédacteur, notre membre d'honneur M. Georges Matthey. Nous aurons l'occasion de revenir sur ce sujet lors de la célébration du centième anniversaire de notre journal en septembre prochain.

Administration. Le Comité s'est réuni quatre fois au cours de l'année. Si ce mode de faire est favorable à nos finances, il est nettement déficitaire pour la gestion de la société. Je pense que la création d'une commission du bureau serait avantageuse pour toutes les questions qui ne réclament pas la réunion complète du Comité.

Les problèmes de «vol et déprédations» sont examinés avec la plus grande bienveillance et nous nous efforçons de donner satisfactions aux sinistrés. Relevons afin d'éviter toute équivoque que ce dicastère n'est pas une assurance mais bien au contraire une aide que l'on souhaite toujours agréable à recevoir.

Le groupement des **conseillers apicoles**, sous la houlette de la section apicole du Liebefeld et de son directeur, le Dr Wille, poursuit une marche ascendante et bénéfique pour de nombreux collègues apiculteurs. Le travail en profondeur qui s'effectue porte ses fruits et nous sommes persuadés que le système adopté pour l'aide à l'apiculture est satisfaisant.

Les **moniteurs éleveurs**, un des plus beaux fleurons de notre société, poursuivent leur travail dans la sélection. M. Schneider, moniteur responsable de ce groupement, est touché par l'inexorable limite d'âge et pourra bénéficier d'une retraite bien méritée. Avant de lui adresser nos vœux les plus chaleureux, nous souhaitons que le temps lui permettra d'initier un dévoué collaborateur, M. le Dr Maquelin, pour la continuation de l'œuvre réalisée et combien appréciée.

Concours des ruchers. J'adresse mes plus vives félicitations aux lauréats de ces joutes toujours intéressantes. Mais à la lecture du palmarès de ce concours, nous restons quelque peu stupéfaits. Car ne pas avoir la moindre petite remarque à formuler dans un domaine aussi vaste que l'apiculture nous laisse songeurs.

Etat sanitaire du rucher romand. Malgré le quadrillage quasi parfait de toute la Romandie par les services sanitaires cantonaux,

nous devons toujours intervenir pour quelques foyers d'acariose, mais aussi et surtout de noséma. Cette maladie aussi sournoise que dangereuse est trop souvent présente dans nos ruchers.

Avant de terminer, permettez-moi de relever combien j'apprécie la précieuse collaboration de la Division fédérale de l'agriculture à notre égard. Son représentant, M. Hans Jutzi, prête toujours une oreille attentive à tous nos problèmes. Serviabile, toujours prêt à nous conseiller et à nous aider dans les labyrinthes administratifs, M. Jutzi a droit à toute notre reconnaissance.

Pour clore, qu'il me soit permis d'adresser mes remerciements les plus sincères à mes collègues du Comité pour leur collaboration. Mes remerciements également à tous ceux qui, par leur attitude, leur dévouement, apportent une pierre précieuse à l'édifice que représente la belle Société romande d'apiculture.

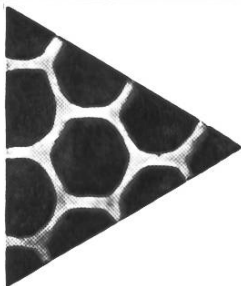
Vevey, mars 1979

Adrien Paroz, président

Transport de ruches.

Pour vos transports de colonies avec camionnette VW (env. 12 DB), Fr. 35.— l'heure, km compris jusqu'à 70 km. Départ et retour de Mollens.

**P.-A. MARTIGNIER, apiculteur, « Les Oles », 1141 MOLLENS (VD).
Tél. (021) 87 56 37, dès 19 h.**



Apiculteurs, ne laissez rien perdre!

Il vaut la peine de récupérer chaque débris, opercules, vieux rayons. Votre cire gaufrée vous reviendra **à moins de 50%** si vous nous envoyez votre vieille cire pour transformation. Pour les vieux rayons, pas nécessaire d'enlever les fils de fer. Les rayons avec teignes sont admis, mais pas le couvain frais.

Durant toute l'année, vous pouvez nous envoyer votre vieille cire (vieux rayons, opercules, cires fondues) soit pour :

1. **TRANSFORMATION EN CIRE GAUFRÉE**, de sorte que vous n'aurez que le prix du travail à payer. (Ne pas oublier d'indiquer le système.)
2. **EN ÉCHANGE DE MARCHANDISES**, c'est-à-dire que nous vous achetons votre vieille cire et vous recevez en contre-valeur, selon votre désir, soit du matériel apicole, soit des cires gaufrées pour lesquelles vous n'aurez pas de frais de fonte.
3. **POUR LA VENTE AU PRIX DU JOUR**. Nous sommes acheteurs de toutes cires d'abeilles saines dont la valeur vous sera versée par mandat postal.

RITHNER FRÈRES - CHILI 29 - 1870 MONTHEY (VS) - Tél. (025) 712154